

# LE *Gloria in excelsis* I.

## Le *Gloria in excelsis*, hymne de la chrétienté apostolique

Ce chant qui, avec le *Te Deum* notamment, remonte à la chrétienté apostolique, a traversé les siècles jusqu'au nôtre malgré les persécutions, les agissements hétérodoxes et pervers de la gnose et les hérésies, singulièrement l'arianisme. Parce qu'elle entendait assumer l'ensemble du message de la Révélation, en tant qu'héritière des promesses divines désormais accomplies, la foi néophyte des premières communautés chrétiennes avait marqué du sceau de son enthousiasme tout un répertoire de chants nouveaux en prolongement de la ligne inaugurée par le *Magnificat*, le cantique de louange de Zacharie et celui de Siméon. La forme du répertoire était surtout hymnodique, héritage de l'antique chrétienté d'Antioche, base de l'évangélisation chrétienne sur tout le pourtour méditerranéen et bien au-delà en Orient et en Arménie.

L'Eglise primitive a géré rigoureusement la composition de ce répertoire musical : ordonnance des rythmes imposés par le chant, imprégnation du texte par les Ecritures, et surtout du thème initial appelé à  développer, l'hymne à la louange divine. En cela, l'Eglise se conformait à la recommandation de saint Paul aux Colossiens : « Chantez à Dieu dans vos cœurs votre reconnaissance par des psaumes, des hymnes, des cantiques inspirés par l'Esprit » (Col. 3.16).

C'est surtout la critique interne du texte qui, depuis longtemps, a autorisé les auteurs à dater le *Gloria* et le *Te Deum* (en partie) antérieurement au II<sup>e</sup> siècle. Les versets du *Gloria* recèlent un rythme original et surtout son thème initial est extrait de l'évangile selon saint Luc (Lc 2.14). Leur conviction était d'autant plus forte que certains écrivains du II<sup>e</sup> siècle y faisaient allusion. En 125, Aristide d'Athènes écrivait dans son *Apologie pour les chrétiens* : « Le matin et à chaque heure les chrétiens louent et glorifient Dieu ». L'allusion était d'autant plus claire que l'hymne du *Gloria* se chantait primitivement le matin. Il y a mieux : le texte du *Gloria* revient sans peine sur les lèvres du martyr Polycarpe († 167) au moment de son supplice « O Dieu, je te loue, je te bénis, je te glorifie par le grand prêtre éternel et céleste, Jésus-Christ, ton enfant bien-aimé <sup>1)</sup> ».

## Le *Gloria in excelsis*, hymne à la Trinité

Tout repose sur la portée et la signification réelles qu'il importe de rendre au verset initial de l'hymne. Le texte évangélique de saint Luc est connu : l'annonce aux bergers de la naissance du Sauveur par un ange, puis le concert de la milice céleste que l'évangéliste relate en un seul verset. Ce que l'on sait moins, c'est la parenté terminologique qui unit le chant des anges à la conclusion du *Qadish* judaïque. « Que celui qui établit la paix dans les hauteurs l'établisse parmi nous

et dans tout Israël ». En réalité on a beaucoup trop isolé jusqu'à présent, avec ~~un~~ *Son* caractère merveilleux, l'apport de l'épisode de la Nativité, sans s'apercevoir que la référence scripturaire de l'hymne, en transformant la perspective hébraïque, avait pour essentiel dessein d'introduire ici la communauté chrétienne dans la louange du Dieu trinitaire et de définir les étapes du plan divin du Salut.

*Gloria in excelsis Deo* : on ne peut donc rompre le lien entre le verset initial de l'hymne qui rend gloire à la Trinité sainte et les autres marques de louange qui, tout au long du texte, s'adressent successivement, comme par ampliation, à chacune des personnes divines ; le Père, roi du ciel qui, dans Sa toute puissance et malgré les offenses reçues, témoigne de sa miséricorde infinie en envoyant son Fils unique, médiateur ; le Verbe fait chair qui rachète tous les hommes au prix de son sang ; enfin le Saint-Esprit dont, jusque dans le texte actuel, le nom ne paraît qu'allusivement. La meilleure explication est donnée par Jungmann : « Dieu et le Christ sont pour le chrétien les fondements de l'ordre du monde. Dieu, commencement et fin de toute chose vers qui tend en définitive toute recherche religieuse et toute prière – mais ensuite, dans l'ordre chrétien, le Christ qui est la voie où doit aboutir toute notre recherche de Dieu <sup>2)</sup> ».

### *Et in terra pax...*

La traduction aujourd'hui courante « hommes de bonne volonté » ne rend nullement compte du sens réel de la terminologie latine. C'est de la volonté divine qu'il est question ici. Le texte imposé par les missels actuels : « les hommes qu'il aime » exhale des relents de jansénisme diffus. Référence gardée avec l'évangile de saint Luc, Jungmann donne la meilleure solution quand il écrit que Dieu accorde la paix « aux hommes de sa complaisance <sup>3)</sup> » c'est-à-dire à ceux qui se conforment à Ses volontés. Le terme « complaisance » est d'ailleurs caractéristique du style de saint Luc ; lors du baptême de Jésus, la voix du Père se fait entendre : « C'est Toi, mon Fils bien-aimé, en qui Je me complais » (Lc 3.22).

Ceci étant dit, l'analyse se heurte à un obstacle constitué par la coexistence de plusieurs versions différentes de l'hymne. Ecartons, pour le principe, la version arienne, plus moderne, qui travestit les textes des versets pour nier la divinité du Rédempteur. La terminologie actuelle du *Gloria in excelsis* relève d'une version plus ancienne, extraite du *Codex alexandrinus* dont l'antiphonaire de Bangor (VII<sup>e</sup> siècle) livre la traduction latine. L'autre version, d'origine syro-orientale, représente une autre tradition. La question est posée : quel était le texte primitif du verset initial de l'hymne ?

La première difficulté à résoudre réside dans la variante qui sépare :

- la version actuelle occidentale *Et in terra pax hominibus **bonae voluntatis***
- et la version alexandrine dont elle est issue : *Et in terra pax hominibus **bona voluntas***.

Dans le premier cas, *bonae voluntatis* est un génitif, soit le complément de nom accordé à *hominibus*. Le verset initial du *Gloria in excelsis* se répartit donc en deux incisives : *Gloria in excelsis Deo / et in terra pax hominibus bonae voluntatis*, ce qui, d'une part, conduit à la mauvaise traduction française déjà dénoncée

« les hommes de bonne volonté », d'autre part, fait disparaître le rythme ternaire primitif de l'hymne. Dans l'archétype alexandrin, la traduction française est envisageable, même avec le nominatif (sujet) *bona voluntas* mais à la condition sine qua non de répartir le verset de l'hymne en trois incises : *Gloria in excelsis Deo / et in terra pax / hominibus bona voluntas*, d'où rétablissement de l'ordonnance rythmée du chant et allusion corrélatrice au mystère trinitaire. Le processus évolutif qui conduit à la version actuelle occidentale a dû être le suivant : la traduction de l'original judéo-chrétien en grec, et postérieurement en latin, a engendré la défiguration du sens du verset, provoquant dans un premier temps le raccourcissement de *hominibus* à *pax*, deux termes originellement sans lien l'un par rapport à l'autre ; puis, par confection d'un génitif pour *bona voluntas* devenue *bonae voluntatis* afin d'être raccordée à *hominibus* et tenter ainsi de rendre au verset tout entier une signification que l'on croyait perdue, sans s'apercevoir du grave contresens ainsi commis : la *bona voluntas* primitive caractérisait en effet l'attitude de Dieu envers les hommes fidèles... à ses volontés !

L'hypothèse soulevée a le grand avantage de réduire le fossé qui sépare la version occidentale de la version syro-orientale de l'hymne. Cette dernière, toujours en usage chez les catholiques uniates de l'Eglise chaldéenne, est ainsi libellée : *Gloria in excelsis Deo / et in terra pax / et hominibus bona spes* (Gloire à Dieu au plus haut des cieux / paix sur la terre / et la bonne espérance aux hommes). Dom Capelle, qui étudia l'hymne également sous son aspect oriental, reconnaît que sa structure est parente de l'archétype alexandrin, mais il dénonce « les accroissements et les mutilations » dont l'ensemble du texte a pâti. « Ces retouches fantaisistes [...] invitent à la prudence quiconque entreprendrait d'obtenir de ce témoin si infidèle des renseignements utiles pour le texte primitif du *Gloria* <sup>4)</sup>. » Entre la *bona voluntas* devenue occidentale et la *bona spes* chaldéenne, la différence réside-t-elle dans une traduction défectueuse du terme judéo-chrétien par des populations évangélisées de cultures diverses ? N'est-ce point le fait de la piété « chaleureuse » de l'Orient ? Nous ne le saurons jamais. Mais le *Gloria in excelsis* n'a pas fini de surprendre ceux qui veulent bien me lire.

(A suivre)

François POHIER

1) Les Pères apostoliques, *Ecrits de la primitive Eglise*. Traduction de France Quéré, éd. du Seuil, 1980

2) Jungmann, *Missarum Sollemnia* II, p. 108, éd. Aubier, 1957

3) Jungmann, op. cit. p. 108

4) Dom Bernard Capelle, *Le texte du Gloria in excelsis*, in Travaux liturgiques II, p. 176. Centre liturgique de Louvain, 1962

Au moment de tirer nous apprenons avec une grande peine la mort de notre fondateur, Georges Cerbelaud Salagnac. Nous évoquerons ce grand défenseur de la liturgie dans notre prochain numéro.